

Puces des couturières -RIEDISHEIM

13 septembre 2026

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone fixe : _____ et/ou portable : _____

Courriel : _____

Je souhaite m'inscrire aux Puces des Couturières du dimanche 13 septembre 2026 à l'Aronde de Riedisheim, 20 rue d'Alsace

et déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant**
- Ne vendre que du matériel d'occasion**
- Ne pas vendre d'objet(s) fini(s)**
- Avoir pris connaissance du règlement, l'accepter et le signer**

Je souhaite le matériel suivant (sous réserve de disponibilité), **maximum 2 tables et 2 chaises** :

Prix	Quantité	Prix Total
1 Table (180*75 cm) +1 chaise = 14 €		€
TOTAL		

Merci d'adresser ce **bulletin rempli** accompagné d'un **chèque** à l'ordre de C'Riedi et d'une copie, recto verso, de votre **carte d'identité (en cours de validité)** à : C'Riedi-Puces des couturières -21 rue du Maréchal Foch-68400 RIEDISHEIM

Pour plus d'informations : evelyneetmarielleciedi@gmail.fr



De 8 à 99 ans, initiation au crochet -RIEDISHEIM

13 septembre 2026

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Age (le 13 septembre) : _____ ans

N° de téléphone fixe : _____ et/ou portable : _____

Courriel : _____

**Pour apprendre à faire un  au crochet,
venez avec votre crochet et votre laine !**

Je souhaite **m'inscrire** à l'atelier d'initiation crochet du dimanche 13 septembre 2026 à l'Aronde de Riedisheim, 20 rue d'Alsace :

- De 13h30 à 15h00
- De 15h00 à 16h30



J'ai bien noté que :

- Je complète une feuille par personne
- Mon inscription, ne sera définitive qu'à réception du mail de confirmation
- Si participant mineur, je serai présent(e), dans l'Aronde, lors de l'atelier
- Si empêchement de dernière minute, je préviendrai les organisatrices

Merci de retourner ce **bulletin rempli accompagné du document « droit à l'image »** à :
C'Riedi-Puces des couturières -21 rue du Maréchal Foch-68400 RIEDISHEIM ou par
mail à evelyneetmariellecriedi@gmail.fr

Pour plus d'informations : evelyneetmariellecriedi@gmail.fr



Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e)

Nom et prénom :

Demeurant :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise C'Riedi dont le siège est situé au 21 rue du Maréchal Foch à Riedisheim et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors de l'événement « initiation au crochet » et/ou « puces des couturières » qui aura lieu le 13 septembre 2026 à l'Aronde de Riedisheim.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à, le en deux exemplaires.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Puces des Couturières -Règlement 2026

1. Le marché aux puces des couturières est exclusivement **réservé aux particuliers**

voulant vendre des articles concernant la couture, le tricot, le patchwork, la broderie : boutons, fils, tissus, laine, kits, machines à coudre, patrons, revues, livres, mercerie ancienne, fournitures diverses...

2. Prix de l'emplacement :

Une table (180*75 cm) et une chaise quatorze Euros (14 €)

3. Produits mis en vente :

Toute matière première, matériel de couture, tricot, crochet ... toutes publications (revues ou livres) en lien avec la couture, le tricot, le crochet,

Aucune réalisation n'est admise à la vente (vêtements, bijoux,)

4. Réservation :

-L'inscription se fait par mail, elle est validée à réception du chèque, si le dossier est complet.
- Le paiement se fait par chèque à l'ordre de C'riedi à envoyer à C'Riedi- **Puces des couturières** -22 rue Maréchal Foch-68400 RIEDISHEIM

-Un chèque de caution de 30 €, au nom de C'Riedi sera demandé lors de l'arrivée, rendu au départ, sauf en cas de détérioration du matériel mis à disposition par la ville de Riedisheim, d'invendus non repris et/ ou de stand rendu sale.

5. Annulation :

Les inscriptions sont fermes, définitives et non remboursables.

En cas d'annulation de la manifestation par l'organisateur : le règlement de l'emplacement sera intégralement restitué.

6. Emplacement :

-L'attribution des emplacements se fera dans l'ordre d'arrivée des réservations, sous réserve des disponibilités. Aucune modification des emplacements attribués ne sera acceptée. Chaque emplacement devra être débarrassé de tout déchet, balayé et rendu tel que trouvé.

-Rien ne pourra être accroché sur les murs.

Chaque participant prend entièrement en charge l'organisation matérielle de son stand.

7. Installation et emballage :

L'installation se fera à partir de 8h jusqu'à 9h30 le dimanche 13 septembre 2026.

Stationnement sur la place de Munderkinden, ascenseurs et chariots à disposition.

Aucun emballage possible, avant la fermeture des portes au public.

8. Durée de conservation des copies de cartes d'identités :

Les informations recueillies dans le cadre des puces des couturières 2026 sont enregistrées par C'RIEDI pour la gestion des inscriptions à l'événement prévu le 13 septembre 2026. Elles sont utilisées uniquement dans ce cadre et ne seront ni vendues, ni transmises à des tiers. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous



concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter : info@criedi.fr. En validant votre inscription, vous consentez à ce que vos données soient utilisées dans le cadre de l'organisation de l'événement.

9. Assurance :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, accident, vandalisme, intempéries et cas de forces majeures. Les exposants renoncent expressément à exercer tout recours envers l'organisation ainsi que le propriétaire du site, pour tout dommage (matériel, immatériel, corporel).

10. Acceptation du règlement :

Le présent règlement est accepté et dûment signé par chaque participant.

Pour rappel : la législation autorise les particuliers à participer, aux ventes au déballage (marché aux puces) ; deux fois par an au plus.

Lu et approuvé (à écrire à la main) :

Le :2026, à :

Signature de l'exposant :

